

Le regard croisé du Conseil d'État et de la Cour de cassation

# L'ORDRE JURIDIQUE NATIONAL EN PRISE AVEC LE DROIT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL : QUESTIONS DE SOUVERAINETÉ?

UN COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT ET LA COUR DE CASSATION

Vendredi 10 avril 2015, 9h30 - 17h20  
au Conseil d'État

Ouverture de la journée :

- **Jean-Marc Sauvé**  
Vice-président du Conseil d'État
- **Bertrand Louvel**  
Premier président de la Cour de cassation
- **Jean-Claude Marin**  
Procureur général près la Cour de cassation

Conclusion à deux voix :

- **Edmond Honorat**  
Président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'État
- **Jean-Paul Jean**  
Président de chambre, directeur du service de documentation,  
des études et du rapport de la Cour de cassation

Un colloque organisé par le Conseil d'État et la Cour de cassation  
au Conseil d'État - 1 place du Palais-Royal 75001 Paris,  
en salle d'Assemblée générale (retransmission dans une salle attenante)



Le Conseil d'État et la Cour de cassation ont choisi d'organiser leur troisième manifestation commune sur le thème « L'ordre juridique national en prise avec le droit européen et international: questions de souveraineté? ».

Ce colloque a pour objet de mettre en exergue les oppositions de souveraineté entre l'ordre juridique national et les impératifs normatifs européens et internationaux. Il s'efforcera notamment de répondre aux questions suivantes:

Quelle place prise par chacune des deux hautes juridictions dans l'édification d'un « ordre juridique international » ?

Quelles solutions apportées par les deux hautes juridictions pour résoudre ou dépasser les situations de tensions juridiques entre la norme européenne et internationale et la norme interne ?

INSCRIPTIONS (SUR INVITATION, ET DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES) :

Merci d'envoyer vos nom, fonction et coordonnées par courriel à l'adresse : **sre-colloques@conseil-etat.fr**, avant le vendredi 3 avril. Un courriel de confirmation vous sera adressé.

Accueil des participants dès 9h. Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

9h30 - 10h15 – Propos introductifs

- **Jean-Marc Sauvé**, vice-président du Conseil d'État
- **Bertrand Louvel**, premier président de la Cour de cassation
- **Jean-Claude Marin**, procureur général près la Cour de cassation

10h15 - 12h15 – Table ronde n° 1  
Souveraineté et globalisation

Président

- **Alain Pellet**, professeur à l'université de Paris ouest Nanterre La Défense

Intervenants

- **Stephen Breyer**, juge à la Cour suprême des États-Unis
- **Catherine Kessedjian**, professeur à l'université Panthéon-Assas
- **Koen Lenaerts**, vice-président de la Cour de justice de l'Union européenne
- **Andreas Paulus**, juge à la Cour constitutionnelle fédérale d'Allemagne

12h15 - 14h – Déjeuner libre

14h00 - 15h30 – Table ronde n° 2  
Application et force juridique de la norme internationale

Président

- **Bernard Stirn**, président de la section du contentieux du Conseil d'État

Intervenants

- **Suzanne von Coester**, rapporteur public à la section du contentieux du Conseil d'État
- **Marc Guillaume**, secrétaire général du Conseil constitutionnel
- **Nicolas Maziau**, conseiller référendaire à la chambre criminelle de la Cour de cassation
- **Angelika Nussberger**, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

15h30 - 17h00 – Table ronde n° 3  
Les sujets de droit international: qualité et attributs

Président

- **Léonard Bernard de La Gatinais**, premier avocat général de la première chambre civile de la Cour de cassation

Intervenants

- **Ronny Abraham**, président de la Cour internationale de justice
- **Jean-Claude Bonichot**, juge à la Cour de justice de l'Union européenne
- **Pierre Chevalier**, avocat général référendaire à la première chambre civile de la Cour de cassation
- **Emmanuel Piwnica**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

17h00 - 17h20 – Séance de clôture : synthèse à deux voix

- **Edmond Honorat**, président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'État
- **Jean-Paul Jean**, président de chambre, directeur du Service de documentation, des études et du rapport de la Cour de cassation

L'ORDRE JURIDIQUE NATIONAL  
EN PRISE AVEC LE DROIT EUROPÉEN ET  
INTERNATIONAL :  
QUESTIONS DE SOUVERAINETÉ ?

LE REGARD CROISÉ DU CONSEIL D'ÉTAT ET DE  
LA COUR DE CASSATION

Vendredi 10 avril 2015

9h30 - 17h20  
au Conseil d'État